



Concertation préalable

Du 9 avril au 19 juin 2026

CAHIER ACTEUR de la
Chambre de Commerce et d'Industrie des
Pyrénées-Orientales

EN BREF

Dans le cadre de la concertation sur la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP), la CCI des Pyrénées-Orientales souhaite rappeler que ce projet ne peut être réduit à une seule question d'infrastructure ferroviaire. Il doit être considéré comme un projet de transformation territoriale, économique et logistique, capable de repositionner durablement Perpignan et, plus largement, les Pyrénées-Orientales au cœur des mobilités régionales, nationales et européennes.

La LNMP constitue une opportunité stratégique pour consolider voire renforcer l'attractivité du territoire par des connexions avec Paris, l'Europe du nord et l'Espagne. Pour la CCI des Pyrénées Orientales, il s'agit de soutenir l'implantation et le développement des entreprises, de fluidifier les déplacements du quotidien vers le littoral et l'arrière-pays, de consolider le pôle logistique international et d'accélérer les transitions qu'elles soient environnementales, économiques ou encore sociales.

Pour la CCI, le succès de la LNMP repose sur une vision partagée construite avec les élus, les institutions et les acteurs économiques, à l'échelle de l'ensemble du territoire.



Concertation garantie par



CCI PYRÉNÉES
ORIENTALES

Fondée en 1881, la **Chambre de Commerce et d'Industrie des Pyrénées-Orientales** est l'établissement public de référence en charge de la représentation du monde économique et du soutien aux entreprises et filières du département.

Forte du collège de ses 42 élus consulaires, tous professionnels du territoire, elle accompagne les entreprises dans les transitions et contribue à structurer le tissu économique dans une logique de création et valeur pour tous.

Dans les Pyrénées-Orientales, ce sont plus de 36 000 entreprises qui œuvrent sur le territoire avec une forte dimension touristique en été comme en hiver ainsi que dans le domaine de la logistique et du transport.

Contact :

Cyril VANROYE

Directeur général

direction@pyrenees-orientales.cci.fr

04.68.35.74.62

La Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan,

Un atout déterminant pour développer l'attractivité du territoire

Un projet à portée territoriale

La LNMP doit avant tout impulser un dialogue territorial renouvelé. Son arrivée doit être l'occasion de faire émerger un projet territorial co-construit, associant les institutionnels, les élus et les forces économiques du territoire.

Au-delà de l'enjeu de la grande vitesse

L'enjeu n'est pas seulement de faire circuler plus vite les trains, mais de définir collectivement le modèle de développement que le territoire souhaite porter à court, moyen et long termes.

Cette dynamique doit permettre de projeter le territoire vers 2040 et au-delà, en intégrant l'ensemble des espaces départementaux, depuis le littoral, les villes petites et moyennes jusqu'aux Pyrénées catalanes. Elle doit aussi reconnaître les singularités de chacun de ces espaces tout en leur donnant une cohérence d'ensemble. Un tel projet territorial doit servir l'emploi, la formation, l'attractivité résidentielle, l'économie productive, le tourisme, la formation et les mobilités.

Une stratégie au service des territoires

La CCI considère qu'une infrastructure de cette ampleur ne peut produire pleinement ses effets que si elle est adossée à une stratégie lisible de développement territorial. Sans cette ambition partagée, le risque serait de disposer d'une ligne performante, mais insuffisamment connectée aux réalités du terrain et aux besoins des entreprises.

Perpignan, une destination à consolider

La question de la desserte doit être abordée à partir du constat qu'une gare, même performante, ne crée pas à elle seule l'attractivité. Pour justifier davantage d'arrêts ferroviaires et renforcer la fréquentation, Perpignan doit être pensée comme une destination attractive, lisible et interconnectée.

Les différentes expériences, menées dans le territoire national, montrent qu'une gare nouvelle ou historique peut monter en puissance progressivement, à condition d'être soutenue par des investissements, un projet urbain et des connexions efficaces. À l'inverse, une infrastructure isolée, sans environnement territorial structuré, ne suffit pas à générer durablement du trafic ou de l'activité.

Une gare nouvelle ?

Dans le cas de Perpignan, les discussions de début de projet (autour des années 1990- 2000) sur une éventuelle gare nouvelle ont progressivement laissé place à un consensus autour de la gare centrale.

Les scénarios actuellement en débat ne prévoient pas de transformation majeure pour Perpignan, ce qui renforce la nécessité d'anticiper dès maintenant l'adaptation de la gare actuelle et de son secteur d'influence.

La CCI des Pyrénées orientales rappelle que la gare de Perpignan accueille aujourd'hui près de 2 millions de voyageurs par an. Les projections font état d'environ 2,9 millions de voyageurs par an sans projet, et **jusqu'à 3,5 millions avec le projet LNMP.**

Cette évolution impose une réflexion sérieuse sur la capacité du site actuel à absorber la croissance attendue, notamment en matière de foncier, de circulation, d'accès et d'intermodalité.

Le doublet de ligne, pour plus de mobilités et une meilleure accessibilité

La réussite de la LNMP s'articule surtout sur la qualité des connexions locales.

Aujourd'hui, le fonctionnement de la gare actuelle révèle plusieurs fragilités : stationnement insuffisant, parkings saturés, tarification peu adaptée, liaisons bus insuffisantes et desserte peu efficace des destinations clés du territoire.

Ces difficultés pénalisent les usagers du quotidien, les voyageurs professionnels, les touristes et les habitants. Elles fragilisent également l'attractivité du site ferroviaire, alors même qu'une bonne accessibilité devrait être un facteur de différenciation majeur.

Pour la CCI des Pyrénées Orientales, **la gare doit être pensée comme un véritable nœud de mobilité**, connecté au centre-ville, au littoral, aux zones d'activité, aux équipements universitaires et aux principaux bassins de vie du département. L'objectif est clair : faire de la mobilité un atout et non un frein.

Cela implique un schéma de connexions repensé avec les transports collectifs, des liaisons plus rapides et plus lisibles, ainsi qu'une meilleure articulation entre trains, bus, possibilités de stationnement et les mobilités du dernier kilomètre.

Une mixité essentielle pour le territoire (logistique, fret ferroviaire)

La LNMP est un enjeu économique stratégique pour le fret ferroviaire. **En tant que ligne mixte, elle doit renforcer la vocation logistique du département et conforter son rôle de hub de distribution et de transit à l'échelle du sud européen.**

Les plateformes logistiques de Saint-Charles International et du Boulou sont directement concernées. Elles doivent pouvoir bénéficier d'une offre supplémentaire de sillons, d'une meilleure régularité des circulations et d'une continuité de service sécurisée.

La fiabilité du réseau est un enjeu central pour les acteurs économiques, en particulier pour les filières dépendantes de la logistique qui doivent rester attractives et compétitives (ponctualité, maîtrise des délais).

Accélérer la décarbonation des transports et les transitions

Le développement du fret ferroviaire est aussi une réponse concrète aux enjeux climatiques.

Le report modal permet de réduire les émissions, de renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement et de soutenir une économie inscrite dans les transitions. Dans ce contexte, la LNMP doit être un outil de performance économique autant qu'un levier de décarbonation.

Le doublement de la ligne constitue enfin un facteur déterminant pour améliorer la compétitivité des entreprises, renforcer les chaînes logistiques et accompagner les transitions économiques et environnementales.

Emploi, formation et attractivité

La LNMP doit contribuer à rendre le territoire plus attractif pour les entreprises, les investisseurs et les « talents ».

Une meilleure connexion ferroviaire facilite les déplacements professionnels, améliore les conditions de recrutement et élargit le bassin d'attractivité des employeurs.

Consolider l'existant pour mieux se projeter

Le territoire doit aussi pouvoir s'appuyer sur cette infrastructure pour consolider son pôle universitaire et de formation. Une mobilité plus fluide facilite l'accès des étudiants, des enseignants, des chercheurs et des intervenants extérieurs. Elle peut également favoriser l'implantation d'écoles, d'établissements spécialisés et de nouveaux services liés à l'innovation et aux compétences.

Au-delà de l'enseignement supérieur, la LNMP peut soutenir le développement de filières stratégiques, notamment autour de la santé, de la silver économie, des services à la personne, et les activités liées au cadre de vie.

L'enjeu est de créer les conditions d'un territoire plus accueillant, plus mobile et plus compétitif.

Conclusion

Pour la CCI des Pyrénées Orientales, plusieurs conditions sont indispensables à la réussite du projet :

- Engager rapidement un dialogue territorial associant élus, institutionnels et acteurs économiques.
- Construire un projet de territoire partagé à horizon 2040 et au-delà.
- Réaliser et consolider une étude foncière et capacitaire sur la gare actuelle et son environnement.
- Définir un plan de connexions efficace entre la gare, le centre-ville, le littoral, les zones d'activités économiques et les pôles de vie.
- Sécuriser l'articulation entre voyageurs, fret et développement économique.
- Garantir une gouvernance collective à l'échelle départementale.

Illustration/ facultatif